

Agricultures familiales, territoires et perspectives de développement dans les Suds

Longtemps marginalisée par les politiques libérales de « modernisation agricole » qui ont marqué les dernières décennies, l'agriculture familiale se voit désormais réhabilitée dans les discours des acteurs publics, comme en témoigne le choix de l'Organisation des Nations Unies de proclamer l'année 2014, « Année internationale de l'agriculture familiale ». Le colloque international « Agricultures familiales, territoires et perspectives de développement dans les Suds » qui s'est tenu à Tunis les 11, 12 et 13 décembre 2014, avec le soutien de l'Institut Français de Tunisie (IFT), l'Agence Française pour le développement (AFD) et de l'Union Européenne (UE), s'est justement attaché à approfondir le rôle et les enjeux socioéconomiques de cette forme sociale d'agriculture, et les conditions dans lesquelles elle pourrait contribuer à l'émergence de nouvelles dynamiques porteuses d'un développement durable des territoires.

Repenser les rapports aux politiques publiques, discuter le rôle des agriculteurs familiaux dans les conflits territoriaux, leur place dans les mobilisations, la réappropriation des territoires et la construction de la démocratie, identifier les processus de diversification économique des agriculteurs familiaux et leurs impacts sur le développement local, tels étaient les thèmes des quatre axes qui ont animé les dix sessions de travail de ce colloque, et où plus d'une cinquantaine d'intervenants ont présenté leurs travaux durant trois jours. Au-delà du réseau méditerranéen, le colloque a également permis de s'ouvrir et de confronter les terrains d'Amérique latine à ceux

d'Afrique subsaharienne, en passant par l'Asie du Sud-Est et le Maghreb.



En raison du grand nombre de travaux présentés, il ne s'agit pas ici d'en faire un compte rendu exhaustif, mais plutôt de rendre compte des points qui ont soulevé et animé les débats, et de revenir sur ceux qui ont été mis en lumière lors de la présentation des rapports de synthèse de la dernière session, élaborés et présentés respectivement par M. Elloumi (INRAT, Tunis), H. Guétat et N. Rebaï (UMR PRODIG, Paris), J-L Chaléard (Université Paris 1, UMR PRODIG), et H. Cochet (AgroParisTech, UMR PRODIG).

Les présentations de l'axe 1 ont permis d'appréhender dans le temps long, une double dynamique : la réponse apportée par les politiques publiques aux impératifs de développement agricole et les réponses

des agricultures familiales à ces mêmes politiques, telles qu'elles s'expriment dans leurs stratégies d'adaptation diversifiées. Alors que certains États cherchent à favoriser les agricultures familiales, d'autres s'engagent dans le soutien des entreprises d'agro-business, ou se caractérisent par une politique du « laisser faire ». Comme l'a souligné M. Elloumi, la diversité des stratégies et des choix politiques révèle la difficulté à penser une alternative, à jeter les bases d'un nouveau contrat social, qui propose une autre vision du développement. Les questions des impacts sociaux et environnementaux liés aux aménagements et aux dynamiques des agricultures familiales face aux politiques publiques ont été abordées au travers de différents exemples : les processus d'accapement des terres au Mali à la suite du développement d'une politique de grandes infrastructures hydrauliques, les problèmes posés par les périmètres irrigués issus de grands projets étatiques en Algérie et en Syrie, ceux liés aux aménagements hydrauliques en Equateur, ainsi que ceux générés par la réforme agraire avortée en Afrique du Sud. Les discussions ont permis de souligner l'ambivalence de ces grands projets étatiques, souvent à l'origine d'un renforcement des disparités sociales sur les territoires.

Dans l'axe 2, les présentations ont fait ressortir le lien entre les agricultures familiales et les processus de construction-déconstruction des territoires. Ainsi, les agricultures familiales y ont été abordées en tant que forme sociale productrice d'un certain rapport au territoire. Plusieurs exemples sur l'Afrique de l'ouest, mais

également en Equateur, ont montré que l'implantation de grandes entreprises agricoles n'avait pas que des impacts fonciers, mais reconfigurait en profondeur les dynamiques territoriales. Ainsi, le modèle « archétypale » de grandes exploitations agricoles présenté a permis de souligner, paradoxalement, la diversité des configurations à l'échelle locale et la primauté de la problématique d'accès aux ressources. En Côte d'Ivoire, le rôle des migrations est au cœur des questions d'accès au foncier ; au Cameroun, on a pu mesurer les conflits d'usage liés à la croissance urbaine et les effets sur les petites agricultures familiales en termes de transformation des systèmes de cultures. De nombreux exemples ont montré la reconversion des petites agricultures à la suite du développement de grandes exploitations ou de cultures commerciales. L'accapement des terres n'est donc pas le seul moyen d'assujettissement des petits paysans, qui peut prendre des formes plus économiques ou sociales. Au cœur de ces conflits de territoires, les éleveurs itinérants se présentent comme les « parents pauvres » de ces processus de développement rural, fragilisés et marginalisés. Les débats ont souligné le

caractère très mobile et évolutif des situations, dans le temps et dans l'espace, contribuant à accentuer la différenciation des types sociaux de l'agriculture. Les politiques de réforme agraire, parallèlement à des mesures de libéralisation accrues ont produit dans un certains nombre de cas, une déstructuration de la paysannerie. Les exemples ouest africains rappellent la violence de la problématique migratoire dans les conflits pour le développement rural et l'instrumentalisation politique qui en est faite. Dans ce contexte, les débats ont également été l'occasion de montrer la nécessité d'une articulation accrue des politiques entre les échelles locale, nationale et globale.

En conséquence de la pluralité de ces conflits de territoire, et dans un contexte de remise en cause de ces politiques libérales de développement, les mobilisations paysannes attestent du renforcement des revendications pour le droit à la terre et de l'émergence de la figure de l'agriculteur familial comme acteur majeur des processus de démocratisation et de mise en valeur de leurs territoires. N. Rebaï a par ailleurs souligné le fait que la majorité des présentations de cet axe ont concerné des terrains d'Amérique latine et du Maghreb,

symbolisant la forte imbrication des revendications paysannes et des dynamiques de démocratisation dans ces ensembles régionaux. L'ancrage territorial des petites agricultures familiales se présente comme un enjeu majeur de la lutte politique dans un contexte libéral ayant pour effet un bouleversement des configurations territoriales historiques. L'alliance symbolique des mobilisations « villes/campagnes » dans un certain nombre d'exemples contribue à la reconfiguration des champs de la mobilisation. Par ailleurs, un certain nombre de présentations se sont attachées à analyser les rouages des organisations collectives et leurs effets sur la gouvernance locale et la justice sociale, en Tunisie en particulier. Il s'en est ainsi suivi un débat animé sur les éventuels effets « positifs » de l'expérience coopérative en Tunisie et une série de réflexions visant à relativiser les vertus de ces expériences de décentralisation de gestion des ressources, lorsqu'elles ne s'inscrivent pas, là encore, dans une articulation entre les différentes échelles de gestion. C'est la problématique de gestion des ressources, hydrauliques en particulier, qui se retrouve au centre des dynamiques de réappropriation des



Photo de groupe des participants du colloque de Tunis.
© Emna Khemiri

Comptes rendus d'activités

territoires et de construction de la démocratie.

Le dernier axe avait pour objectif de saisir les liens entre diversification économique des agriculteurs familiaux et développement des territoires, lien qui serait a priori vertueux. H. Cochet a tenu à relativiser cette vision idéaliste. Ainsi, dans le contexte d'un accroissement de plus de 80 % des actifs agricoles dans les pays en voie de développement et de plus de 30 % dans le monde, l'emploi agricole représente un enjeu mondial. Alors que les agricultures familiales étaient historiquement pluriactives, les chercheurs et instances internationales ont eu tendance à « redécouvrir » ce phénomène et à en faire un axe actif de valorisation. Cependant, la majorité des présentations de cet axe 4 ont également montré les logiques de spécialisation accrue pour garantir le maintien des exploitations. L'exemple haïtien a ainsi été l'occasion de discuter le concept même de diversification et de stratégies, dans un contexte d'extrême précarité, où la vente de la main d'œuvre à l'extérieur relève plutôt d'une nécessité de survie. Par ailleurs, l'exemple marocain d'agro-tourisme, qui entend opérer un

rapprochement des milieux ruraux/urbains, a permis de souligner le bilan finalement très contrasté de ces expériences, qui ne relèvent que rarement d'une demande locale. Dans cet axe, une partie des présentations ont en réalité mis en lumière la création de nouveaux produits, de nouvelles filières, comme le commerce du charbon en Haïti, le lait au Vietnam, l'arachide au Bénin, instaurant de nouveaux liens avec les consommateurs et de nouveaux modèles de consommation. Ces produits de « terroirs » créent de nouveaux produits, de nouveaux marchés, parfois *ex-nihilo*, comme le lait à Hanoï ou l'huile d'Argan marocain. Va-t-on donc vers une spécialisation pour des marchés de niches, plutôt qu'une véritable diversification ? Quelles sont alors réellement les opportunités de développement ? Et pour qui ? Telles sont les questions qui ont animé les discussions concernant cet axe. L'enjeu est alors de cerner les processus de différenciation des territoires, et de mesurer dans quelles conditions ces processus peuvent être porteurs d'un accroissement des inégalités sociales, ou d'une concentration des ressources. Les dynamiques internes aux territoires

doivent être remises au cœur des recherches sur les agricultures familiales, afin de ne pas céder aux fantasmes de projets en décalage avec la réalité locale.

Le colloque, qui s'était ouvert sur trois présentations inaugurales, rappelant l'engagement de Marc Dufumier pour le bien-fondé de l'agro-écologie, la place et le rôle de la recherche dans les études sur les agricultures familiales, par Shelley Feldman, et le bilan et la place des politiques publiques agricoles pour le développement dans les suds, par Michel Petit, s'est refermé sur la nécessité d'un travail conceptuel sur le sens même des mots, sur l'examen de la pertinence des différentes échelles de travail, et le besoin de poursuivre l'ouverture du réseau méditerranéen pour confronter les expériences et les terrains, dans une perspective plus large, mieux à même de saisir les dynamiques complexes d'agricultures familiales qui n'en finissent pas de se réadapter et de réinventer les modèles et les façons de penser le développement.

Irène Carpentier



© Irène Carpentier